



Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Pôle des Affaires Institutionnelles

Affaire suivie par :
BOURDET Matthieu
Téléphone : 05 61 55 66 06
daji.elections@univ-tlse3.fr

Décision portant proclamation des résultats pour l'élection des représentants au conseil du service multi-accueil petite enfance UPSIMOMES de l'université Toulouse III – Paul Sabatier – scrutin du 26 novembre 2024.

Décision n° 2024-OR-326

LA PRÉSIDENTE

- Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L.714-1 ;
- Vu** le Code de l'éducation, dans sa partie réglementaire, notamment ses articles D.714-77 à D.714-82 ;
- Vu** les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 14 ;
- Vu** les statuts du service multi-accueil petite enfance UPSIMOMES ;
- Vu** la délibération 2024/01-CA-059, en date du 15 janvier 2024 portant la professeure Odile RAUZY à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu** la décision n°2024-OR-295 portant organisation des élections des représentants au conseil du service multi-accueil petite enfance UPSIMOMES ;
- Vu** la décision n°2024-OR-320 portant recevabilité des candidatures à l'élection des représentants au conseil de l'UPSIMOMES ;
- Vu** les procès-verbaux de déroulement de scrutin et de dépouillement.

DECIDE

Article 1 : représentants au conseil du service multi-accueil petite enfance UPSIMOMES

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le 26 novembre 2024, sont proclamées élues pour siéger au conseil du service multi-accueil petite enfance UPSIMOMES, les personnes dont les noms suivent :

Personnels du service

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le mardi 26 novembre 2024, le procès-verbal de dépouillement du collège personnels de service, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges	2
Nombre d'électeurs inscrits	27
Nombre de bulletins de vote	23
Nombre de votes blancs	0
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	23
Taux de participation	85,18%

Sont proclamées élues pour siéger au conseil de l'upsimômes, les personnes dont les noms suivent :

- LEGENDRE Luxmi ;
- MEFFERT Cindie.

Parents utilisateurs

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le mardi 26 novembre 2024, le procès-verbal de dépouillement du collège parents utilisateurs, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges	4
Nombre d'électeurs inscrits	62
Nombre de bulletins de vote	37
Nombre de votes blancs	2
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	35
Taux de participation	59,67%

Sont proclamées élues pour siéger au conseil de l'upsimômes, les personnes dont les noms suivent :

- BOYER Laure ;
- GUALMINI Maité ;
- NII Damaris (Parent étudiant) ;
- SOULIE Paul.

Article 2 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

La présente décision est affichée sur tous les sites de l'UPSIMOMES sur le campus de Toulouse. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 29 novembre 2024,
La présidente de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier,
Odile RAUZY

